

Sommet de l'ONU sur la COP21 : l'accord de Paris, avancée ou coquille vide ?



Ce vendredi 22 avril, les pays signent l'accord sur le climat à l'ONU. Si la COP 21 représente une étape décisive et nécessaire, elle n'a en rien résolu le problème du changement climatique.

Avec Henri
Landes

Atlantico : L'accord de Paris sur le climat doit être signé officiellement ce vendredi 22 avril à New York par les Etats participants. Dans une interview accordée hier au Parisien, Nicolas Hulot jugeait les engagements pris par les parties insuffisants. "Si on additionne les promesses des Etats, nous sommes pour l'instant sur une trajectoire d'augmentation de 3 °C". Est-ce à dire que la COP 21 est encore loin d'avoir résolu le problème du changement climatique ?

Henri Landes : La COP21 est une étape cruciale de la lutte contre le changement climatique. Mais elle n'a pas résolu le problème du changement climatique. Un grand effort doit encore être fait en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'anticipation des conséquences du changement climatique.

En effet, les objectifs annoncés par les Etats signataires de cet accord ne sont collectivement pas suffisamment ambitieux pour rester sous 2 degrés de réchauffement, et encore moins pour atteindre 1.5 degrés, ce qui est nécessaire pour préserver les îles, les zones côtières et les pays les plus vulnérables de notre planète. Il est impératif que dans les prochaines COP, ces objectifs soient revus à la hausse. Chaque Etat, surtout les plus pollueurs, doit s'engager davantage dans la sortie de l'énergie fossile.

Toujours selon Nicolas Hulot, "la communauté internationale fait une erreur majeure dans sa stratégie de lutte contre le dérèglement climatique. Elle a concentré tous ses moyens dans la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, ce qui est évidemment essentiel. Mais si, dans le même temps, nous baissons la garde sur la destruction de nos écosystèmes, nous perdrons la guerre climatique". Pourquoi selon vous, le problème n'a-t-il été abordé que de façon aussi partielle ?

La préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont deux faces de la même pièce. L'une ne peut pas se faire sans l'autre. Les écosystèmes et la biodiversité sont des puits de carbone naturels. Si nous les détruisons, nous réduisons la capacité de notre planète à absorber le CO₂ que nous émettons. Ceci augmenterait encore l'effort nécessaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre les 2 degrés.

De manière générale, la biodiversité maintient les équilibres et systèmes naturels sur Terre qui nous permettent de vivre. Les écosystèmes apportent des services à l'humanité. Notre santé, notre bien être et notre économie en dépendent.

C'est une formidable opportunité de prospérité économique, de progrès social et pour notre santé publique que de préserver la biodiversité.

Quelles avancées a néanmoins permis la COP 21 ? Quelles sont les mesures à mettre en œuvre dorénavant pour lutter contre le changement climatique ? A quel niveau est-il le plus urgent d'agir ?

La COP21 a créé un cadre clair et simple pour que tous les Etats du monde entier participent à l'effort global de lutte contre le changement climatique. L'objectif de 2 degrés, voire de 1,5 degrés, est aussi inscrit dans le marbre. Mais cela ne définit pas une contrainte précise pour chaque pays. Chaque pays dit ce qu'il peut faire et régulièrement il devra revoir ses objectifs à la hausse (précisément, tous les cinq ans au minimum). C'est une approche du bas vers le haut qui a été adoptée.

Tout reste à faire dans la lutte contre le changement climatique au niveau international, national et surtout local. Les collectivités locales, les entreprises, les associations et les citoyens ont un rôle essentiel à jouer dans cette lutte contre le changement climatique. Ce sont eux les vrais acteurs de la transition écologique.

La signature doit permettre d'ouvrir la procédure de ratification pour chaque pays. Si l'accord n'est pas ratifié par la majorité des états, il ne pourra pas entrer en vigueur. Y a-t-il un risque qu'un tel scénario se produise ? Quelles en seraient les conséquences ?

Il y a un risque que plusieurs pays importants dans la lutte contre le changement climatique ne ratifient pas l'accord. Nous pensons aux Etats-Unis par exemple, qui n'a pas ratifié le protocole de Kyoto.

Cependant, le risque est moindre car l'accord de Paris n'est pas un traité avec des objectifs chiffrés contraignants - comme l'était le protocole de Kyoto. Ce qui est contraignant dans l'accord de Paris est seulement que les pays annoncent leurs objectifs et les reviennent à la hausse de manière périodique.

Ce type d'accord est plus facile à ratifier, notamment pour les Etats-Unis. Barack Obama est persuadé qu'il puisse ratifier cet accord par décret présidentiel et donc sans le faire voter par le sénat américain. Ce dernier est contrôlé par le Parti Républicain qui est historiquement hostile à un accord sur la lutte contre le changement climatique.

La non ratification de l'accord de Paris par certains pays auraient des conséquences néfastes, surtout en termes de symbole et d'image. Il est primordial que l'accord de Paris entre en vigueur et que nous maintenions l'élan positif pour la transition écologique au niveau planétaire.

Mais dans la réalité, nous pouvons rester optimistes. Les pays peuvent tout d'abord atteindre leurs objectifs de lutte contre le changement climatique sans que l'accord entre en vigueur.

Par ailleurs, l'accord de Paris a renforcé le mouvement de la lutte contre le changement climatique, un mouvement qui n'est pas réversible. Le signal a été envoyé à la communauté internationale que l'ère de l'énergie fossile arrivera à sa fin. Ce message est conforté par la baisse constante des coûts des énergies renouvelables, de la prise de conscience du besoin de changer nos modes de production et de consommation. Ce mouvement ne serait pas totalement remis en cause si les Etats prenaient du temps pour ratifier l'accord de Paris. La transition écologique est en marche. Nous ne reviendrons pas en arrière. Ce n'est qu'une question de vitesse de sa mise oeuvre. Nous devons l'accélérer.

Propos recueillis par Emilia Capitaine